



Ouverture du testament après un remariage d'un parent

Par **did2**, le **23/10/2015** à **09:27**

Bonjour,

Après un divorce j'ai entamé un procès contre mon ex-mari pour dissimulation de biens appartenant à la communauté, il y a 5 ans et le procès n'a toujours pas été plaidé, entre temps mon ex-mari s'est remarié, il est décédé en début d'année, laissant l'usufruit à son épouse + assurance-vie++++, mes enfants se retrouvent sans rien ; même pas un souvenir, le testament n'est toujours pas ouvert, quel recours ont-ils? quels sont leurs droits? ont-ils accès à la maison ne serait-ce que pour en voir l'état puisque ils en sont quand même propriétaires? De mon côté puis-je exiger que le tribunal juge mon affaire plus rapidement, apparemment c'est ce procès qui bloque l'ouverture du testament.

Merci de vos réponses